

Probleme concernant le droit de visite des mes enfants

Par tjm55, le 20/02/2009 à 13:23

Bonjour voila je voudrais savoir que faire concernant un petit problème, Je suis divorcé depuis octobre 2006 et mon ex femme a déménagée dans le sud (66) en oubliant volontairement de me tenir au courant ce qui me tiens a 950 km de son nouveau département je suis du département 55 je l'ais appris via le collège de mon fils qui m'as contacté.. ne pouvant plus voir mes enfants comme le jugement de la JAF le spécifies, après de multiples essais téléphonique infructueux avec mon ex femme pour trouver un accord pour faire valoir mes droits de visite j'ai donc déposé plainte auprès de la gendarmerie de mon domicile car je n'ai pas été avisé de la nouvelle adresse a laquelle aller chercher mes enfants, la plainte a été transférée au commissariat de sa juridiction aprés renseignement pris auprès de ceux ci la plainte aurait été transmis au greffe du tribunal qui ne l'aurais pas encore reçue celle ci a quittée le commissariat le 22 janvier 2009 et a cette date elle n'est toujours pas enregistrée au tribunal, je sais que que ça prends du temps mais celui ci joue contre moi car de son coté mon ex femme joue des mains courantes qu'elle prépares pour me faire déchoir de mes droits de visite et m'éloigner de nos enfants je stipules qu'aucun renseignement ne peux m'être fourni ni par le commissariat ni par le greffe du tribunal tout le monde se renvoi la balle pour la suite de la plainte que faire merci de votre aide ..

Par Tisuisse, le 20/02/2009 à 23:43

Bonjour,

Vous devez impérativement saisir le juge aux affaires familiales et ce, dans les plus brefs

délais.